



Volume 1 no 32 - Le 1^{er} juin 2016

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture!

Négociation de la fonction publique

Les membres du SPGQ du MRIF en grève ciblée dès le 3 juin

Après avoir tenu une grève générale de 90 minutes, le 19 mai dernier, le SPGQ a décidé d'augmenter la pression sur l'employeur. Le SPGQ a transmis un avis de grève à la ministre responsable du Travail, Mme Dominique Vien, afin de poursuivre ses moyens de pression, et ce, tel que souhaité par le conseil syndical.

Une grève ciblée illimitée sera donc exercée dès le 3 juin 2016. Elle visera uniquement le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

Le personnel professionnel du MRIF sera dédommagé pour les pertes salariales encourues dans le contexte de cette grève. Le SPGQ possède d'ailleurs un fonds de grève prévu à cet effet.

[Cliquez ici pour consulter le document *Questions et réponses sur la grève*.](#)

Le Tribunal administratif du travail jugera la validité de la grève le 1^{er} juin

Le gouvernement conteste la légalité de la grève ciblée du SPGQ devant débiter le 3 juin au ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). À cet effet, il a transmis le 30 mai au SPGQ une demande d'ordonnance visant à empêcher la tenue de cette grève ciblée illimitée.

Le Tribunal administratif du travail entendra la contestation du gouvernement le 1^{er} juin dès 9 h 30. Le résultat de cette contestation est décisif pour la mise en application de la grève ciblée. Pour sa part, le SPGQ entend défendre la légalité des grèves ciblées. Surveillez vos courriels pour obtenir le résultat que votre syndicat obtiendra à la suite de la contestation!

Un avis vous sera transmis par courriel dès que la décision aura été prise concernant la contestation de la grève ciblée!

Une rencontre est prévue entre le comité de négociation et l'employeur le jeudi 2 juin.

[Cliquez ici pour lire l'article publié dans *Le Devoir*](#)

[Cliquez ici pour lire l'article publié sur le site du journal *Métro*](#)

[Cliquez ici pour lire le dernier *Info-Négo* envoyé aux membres](#)



Négociation de la fonction publique

Les membres du MRIF sont en grève pour nous : soyons solidaires!

Environ 150 de nos collègues travaillant au MRIF à travers le Québec et à l'étranger seront en grève pour une durée indéterminée à compter du 3 juin. Les piquets de grève seront au 525, boulevard René-Lévesque Est, Québec, car la grande majorité des membres du MRIF s'y trouvent.

Si vous êtes près du MRIF à Québec, vous êtes invités à participer aux piquets de grève le matin et pendant l'heure du diner.

Alors que nos collègues du MRIF seront au front pour nous pendant cette grève ciblée, le comité d'action et de mobilisation invite toutes les professionnelles et tous les professionnels de la fonction publique à démontrer leur appui lors de la première journée de grève ciblée. Comment? En manifestant devant tous nos lieux de travail le vendredi 3 juin au midi pendant une quinzaine de minutes et, par la suite, au moins une fois par semaine.

Soyons créatifs dans nos messages d'appui lors de ces manifestations. Prenez-vous en photo pendant chaque manifestation de solidarité. Partagez vos photos et vos messages de solidarité sur la page Facebook de notre groupe [SPGQ Mobilisation](#) (groupe exclusif aux membres du SPGQ).

Le gouvernement doit reconnaître l'importance de notre expertise au sein de la fonction publique québécoise. Nous, expertes et experts, jouons un rôle de premier plan dans la qualité des services offerts aux citoyens. Cette importance doit se refléter dans nos conditions de travail. Le retard salarial de 22 % que nous subissons est inacceptable et il doit être réduit, répète le SPGQ depuis plusieurs années.

Notre soutien aura un impact important pour nos collègues du MRIF en grève, tout en envoyant, une fois de plus, un message d'appui à notre comité de négociation.

Votre comité d'action et de mobilisation





Négociation fonction publique

L'Unité professionnelle en attente de convention (UPAC) du SPGQ continue de se faire voir et entendre

L'UPAC a transmis un «mandat de perquisition» à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Mme Dominique Anglade, qui prononçait le 30 mai dernier, une allocution à la Tribune internationale de Montréal.

Le 4^e vice-président du SPGQ, David Bernans, a remis le mandat de perquisition à l'attaché politique de la ministre lors de l'évènement qui se déroulait à l'hôtel Westin de Montréal.

Le 17 mai dernier, le SPGQ a mis en branle son UPAC pour «perquisitionner» la bonne foi des élus du gouvernement, et ce, afin de parvenir à une entente de principe avec le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec dont la convention collective est échue depuis le 31 mars 2015.

L'UPAC du SPGQ souhaite ainsi réitérer l'importance de protéger l'expertise de l'État et, par conséquent, la capacité de l'État à surveiller des situations de sous-traitance abusives susceptibles d'ouvrir la porte à la collusion et à la corruption.

[Cliquez ici pour voir des photos de l'évènement](#)



Info-Négo Agence du revenu du Québec

Le point sur les négociations en cours

Outre les multiples séances lors desquelles les parties ont travaillé chacune de leur côté, vos représentants syndicaux ont rencontré ceux de l'employeur à deux reprises, soit les 4 et 10 mai 2016.

La rencontre du 4 mai a débuté par l'annonce de l'employeur voulant qu'un document constituant un « dépôt global » doive nous être soumis d'ici peu. L'employeur a donc demandé d'ajourner la rencontre jusqu'à ce que l'impression du document soit terminée.

[Lire l'Info-Négo ARQ complet](#)



Bordel informatique

Québec : qui surveille l'informatique?

Pendant que les yeux sont tournés vers la crise au ministère des Transports, la gestion de l'informatique continue d'engloutir les fonds publics dans une relative indifférence.

La platitude du dossier n'aide pas. Il est en effet difficile de déchirer sa chemise en somnolant. C'est donc sous ce médiocre petit ronron que le même scénario se répète : des coûts qui explosent, une promesse d'agir, puis un autre rapport qui démontre que la fuite vers l'avant se poursuit.

Mercredi, [la vérificatrice générale](#) constatait à nouveau que peu de choses ont changé. Les consultants externes aident encore à définir les besoins, élaborer les appels d'offres, choisir les gagnants, puis faire le travail. En d'autres mots, le privé se sert.

[Cliquez ici pour lire l'éditorial complet de Paul Journet dans La Presse](#)

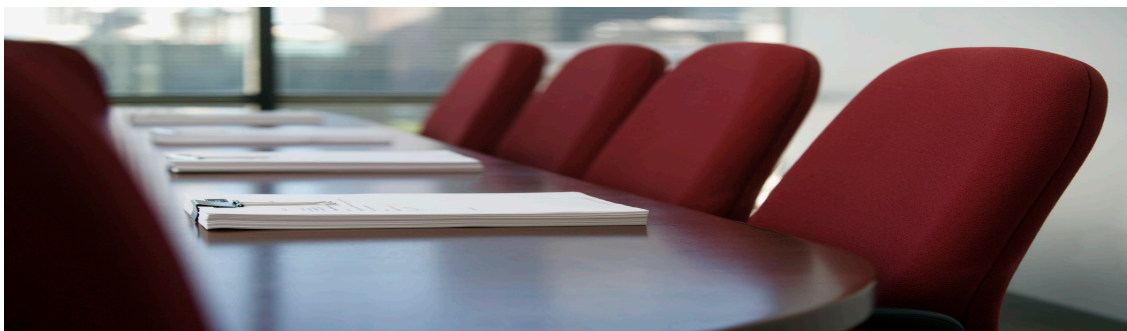
Cahier spécial fonction publique du quotidien Le Devoir

Attirer et retenir la relève

Qu'en est-il de la relève chez les professionnels de la fonction publique québécoise? Les conditions qui leur sont offertes permettent-elles de recruter les meilleurs candidats ou au contraire sont-elles devenues un frein?

« Les mesures de restrictions budgétaires imposées aux ministères et aux organismes de la fonction publique ces dernières années par le gouvernement dans sa recherche de l'équilibre des finances publiques ont eu un effet direct sur la relève des professionnels, souligne Jean-François Landry, troisième vice-président du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Notamment, ils ont réduit de beaucoup les contrats offerts aux employés occasionnels et ces contrats occasionnels sont souvent la porte d'entrée des professionnels au sein de la fonction publique. Au final, ce que l'on remarque, c'est qu'il y a eu une diminution de 5 % des professionnels au service de l'État entre juillet 2014 et juin 2016. »

[Cliquez ici pour lire l'article complet](#)





Négociation fonction publique

Ajoutez un message syndical à votre boîte vocale

Votre comité d'action et de mobilisation vous invite à modifier le message téléphonique de votre boîte vocale au bureau, afin qu'il soit équivalent à celui de votre [signature électronique](#).

Avec ce moyen de pression supplémentaire, nous voulons renforcer le message lancé par notre grève, notre signature, notre affichage et nos manifestations. Notre expertise vaut plus, et cela doit être exprimé haut et fort!

Voici le message à enregistrer dès maintenant sur votre boîte vocale :

« Vous avez atteint la boîte vocale de (mentionnez votre prénom et nom et indiquez le nom de votre ministère/organisme). Pour une urgence, composez le zéro.

Voici un message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation :

Comme le souligne le Secrétariat du Conseil du trésor, préserver l'expertise de la fonction publique en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, il s'avère essentiel d'offrir des salaires compétitifs. L'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un retard de rémunération globale de plus de 22 % par rapport aux autres professionnels du secteur public. Au lieu de combler cet écart, le gouvernement vise à le creuser

Soucieux d'offrir aux citoyens des services publics de qualité, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la reconnaissance des experts de l'État. L'expertise du personnel professionnel vaut plus!

Laissez-moi un message et je vous reviendrai dans les plus brefs délais. »

Ce message a été validé par nos conseillers juridiques. À l'exception du début du texte que vous pouvez adapter à votre convenance, nous vous suggérons de ne pas modifier ce message.

Si votre gestionnaire exige le retrait de votre message, vous devez obtempérer. Toutefois, demandez-lui de faire sa demande par écrit et de la justifier. À la réception de cette demande écrite, transmettez-la au SPGQ (actionmob@spgq.qc.ca) qui pourra y réagir.

Ce message s'applique uniquement au personnel professionnel travaillant dans la fonction publique.



Sur la route des négociations

Nouveau numéro de la revue L'Expertise

Après une pause involontaire de quelques mois, la nouvelle édition de L'Expertise est enfin publiée. Les négociations avec l'employeur et les nombreux dépôts de mémoires en commission parlementaire ont occupé votre équipe du service des communications ces derniers mois.

[Cliquez ici pour consulter L'Expertise en ligne](#)

Veuillez noter que la version papier sera transmise aux membres dans les prochains jours.

SPGQ

De nouveaux bureaux à Montréal

Depuis le 25 avril 2016, le SPGQ occupe de nouveaux bureaux à Montréal. Ils sont situés au 1001, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 1003, Montréal (Québec) H2L 4P9, entre les rues Amherst et Saint-Timothée.

Un stationnement intérieur est disponible à la Place Dupuis. Un stationnement extérieur payant est également disponible sur la rue St-Timothée juste au sud du boulevard Maisonneuve.

Calendrier des prochaines instances

Conseil syndical

9 et 10 juin 2016

Hôtel Pur

395, rue de la Couronne, QUÉBEC

ADS

11 juin 2016

Hôtel Pur

395, rue de la Couronne, QUÉBEC

Conseil syndical

22 et 23 septembre 2016

Hôtel Plaza

3031, boulevard Laurier, QUÉBEC

Conseil syndical

21 octobre 2016

Hôtel Plaza

3031, boulevard Laurier, QUÉBEC

FLASH INFO

SPGQ



Conseil syndical

10 et 11 novembre 2016

Centre Sheraton

1201, boul. René-Lévesque Ouest, MONTRÉAL

ADS

12 novembre 2016

Centre Sheraton

1201, boul. René-Lévesque Ouest, MONTRÉAL

Conseil syndical

8 et 9 décembre 2016

Palace Royal

775, rue Honoré-Mercier, QUÉBEC